

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 44 (1997)
Heft: 11-12

Artikel: Pour la première fois : les instructeurs de langue française reçoivent le diplôme
Autor: Münger, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-368967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PHOTOS: ZVG

De gauche à droite:
Hubert Borcard, GE,
Jean Marc
Montavon, JU,
Yves Steiger, NE.

Six participants à l'EFIPCi 97

Pour la première fois: les instructeurs de langue française reçoivent le diplôme

Avec la remise du diplôme fédéral d'instructeur de la protection civile, le 9 octobre 1997, l'école fédérale d'instructeurs de la protection civile (EFIPCi) a pris congé de la volée 97 qui, la première, contenait des candidats de deux langues.

PAUL MÜNGER

Pour ses six participants, la première EFIPCi tenue simultanément en allemand et en français s'est terminée avec succès le 8 octobre 1997. C'est au centre fédéral d'instruction de la protection civile de Schwarzenburg que le directeur Paul Thüring remet, le 9 octobre, les diplômes fédéraux d'instructeurs de la protection civile aux candidats. En présence des représentants cantonaux et communaux (les employeurs des candidats) ainsi que de l'équipe d'instructeurs de l'OFPC, Paul

Thüring vanta les mérites des nouveaux diplômés et remercia leurs proches pour la compréhension et le soutien apportés.

L'école fédérale d'instructeurs de la protection civile (EFIPCi) en bref

Les futurs instructrices et instructeurs de la protection civile doivent recevoir une formation de base aussi professionnelle qu'uniforme. La loi sur la protection civile tient compte de cette exigence. Depuis 1995, cette formation de base est dispensée chaque année dans le cadre de l'EFIPCi. Cette école de 24 semaines s'étend entre le début mars et le mois d'octobre. L'instruction se répartit en trois blocs entre lesquels l'école est fermée. Les employeurs sont compétents pour mettre ce temps libre à profit pour assister leurs futures instructrices et leurs futurs instructeurs. Ainsi, les candidates et les candidats ont l'occasion d'approfondir à leur place

de travail les connaissances acquises puis de transférer celles-ci dans la pratique en suivant les cours offerts dans le domaine qu'ils ont choisi.

Les trois blocs d'instruction se répartissent comme suit:

- Le premier bloc contient le fondement qu'exigent les autres blocs d'instruction et s'appelle «Connaissances de base».
- Dans le deuxième bloc intitulé «Connaissances techniques générales sur la protection civile», l'accent est mis sur la protection de la population. C'est là que les participants vivent leurs deux premiers stages pratiques en qualité de chefs de classe, dans un cours de cadres pour responsables de la population puis dans un cours de cadres pour chefs d'îlot. Pour ce faire, ils quittent le centre fédéral d'instruction de la protection civile pour enseigner dans un centre d'instruction cantonal ou régional.

Lors de l'école 97, les participants de langue française ont été répartis sur les centres de Sugiez et de Gollion alors que les participants de langue allemande ont exercé leurs talents à Eiken ainsi que dans trois centres régionaux d'instruction du canton de Berne.

Dans les cours donnés par les candidates et les candidats instructeurs, les participants doivent avoir suivi un cours de bonne qualité. C'est pourquoi les candidates et les candidats de l'EFIPCi sont préparés à fond, sous la surveillance des instructeurs OFPC de méthodologie et



Les participants doivent recevoir une formation de base professionnelle.

des instructeurs OFPC de la partie technique.

- Le troisième bloc est consacré aux «Connaissances techniques spécifiques de la protection civile». C'est dans cette partie du cours que les candidates et candidats pourront, selon les besoins de leur employeur, être instruits à option dans deux à trois branches techniques de la protection civile.

Ici également, la matière apprise fera l'objet de nouveaux engagements comme chefs de classe, où les candidats pourront faire leurs preuves. L'EFIPCI 1997 a dispensé une instruction spécifique dans les domaines du sauvetage, des transmissions et des services CMT/ravitaillement.

Les classes de langue allemande dans lesquelles sont traitées les branches à option ont été renforcées par des participants qui avaient obtenu le diplôme lors des écoles 1995 et 1996. Ces instructeurs faisaient honneur à l'offre qui leur avait été faite, de suivre en une instruction complémentaire les branches qu'ils n'avaient pas pu suivre en son temps.

Les participants de l'EFIPCI 97

Ce fut la première école tenue en deux langues et en même temps l'école la moins fréquentée. En mars, ce sont quatre candidats de langue française et cinq de langue allemande qui entrèrent en service. Pour

différentes raisons, trois participants quittèrent l'école durant le premier bloc d'instruction. Il restait donc en fin de compte deux classes à trois participants. En grande partie, l'enseignement s'est déroulé dans des classes distinctes, selon les langues. Pour les travaux pratiques des classes du sauvetage et des transmissions, les deux classes ont souvent travaillé ensemble. Cette collaboration a été indispensable pour que le travail de groupe soit possible lors d'actions de sauvetage et lors de la pose de lignes. Nous avons eu le plaisir de constater que grâce aux connaissances linguistiques et à la bonne volonté des intéressés, le travail bilingue a fonctionné parfaitement. Ce fut une école de petite taille. Il n'est donc pas étonnant qu'on nous ait demandé si cela valait la peine de la maintenir. Pour moi, il est clair que la réponse était affirmative. Les participants qui nous sont confiés ont un droit à une instruction approfondie. Même dans une petite école, il n'y a pas de demi-mesures. S'ajoute le fait que l'OFPC a le devoir légal d'ouvrir cette école. Le nombre des instructrices et instructeurs qu'engagent les cantons et les communes n'exerce aucune influence sur cette obligation.

Perspectives pour 1998

Pour l'année prochaine, nous attendons 12 à 14 candidats de langue allemande. Il n'y aura donc pas de classe romande. En effet, il y a pour l'instant peu de mutations dans

CE QU'ILS DISAIENT:

Hubert Borcard,
canton de Genève:
*«Apprendre
un nouveau métier,
Se lier d'amitié,
Et finir en beauté.
Mais devoir se quitter,
Pour enfin l'exercer,
Ce nouveau métier.»*

Jean Marc Montavon,
canton du Jura:
*EFIPCI:
«La base idéale
et indispensable à une
formation complète
et sérieuse.»*

*Diplôme:
«La récompense de
24 semaines de travail
assidu, de succession
de tests et de l'examen
final.»*

Yves Steiger,
canton de Neuchâtel:
*«Je me réjouis
de pouvoir enfin mettre
en pratique toutes les
connaissances acquises
durant ces mois
d'école.»*

le corps des instructeurs de langue française. Par contre, nous attendons de nouveau d'anciens participants qui font usage de la possibilité de suivre une instruction complémentaire. ▣

L'auteur de cet article est directeur de l'école d'instructeurs de la PCi (EFIPCI).